

Troisième trimestre 2005

Message du vice-président du Conseil d'administration et du président-directeur général

Pour la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2005, le bénéfice net s'est élevé à 1 847 M\$, en hausse de 58 M\$ par rapport à la même période en 2004.

D'une part, le bénéfice d'exploitation a atteint 3 578 M\$, soit 463 M\$ de plus qu'en 2004. Cet écart est attribuable à la croissance des exportations nettes d'électricité à court terme hors Québec. En effet, les températures chaudes enregistrées au cours de l'été sur la côte est américaine nous ont permis de profiter de conditions de marché favorables. Quant aux charges d'exploitation, elles ont augmenté de 148 M\$, essentiellement en raison de la hausse de la charge de retraite.

D'autre part, les frais financiers sont en hausse de 151 M\$ par rapport à 2004. Cette variation s'explique par un gain de change important constaté au premier trimestre 2004 dans le cadre de l'application d'une nouvelle norme comptable. Par ailleurs, la vente au troisième trimestre 2005 de notre filiale HydroSolution a généré un gain de 48 M\$ alors que la vente de notre participation dans Noverco en juin 2004 nous avait permis de constater un gain sur disposition de 265 M\$.

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2005, le bénéfice net a atteint 391 M\$, contre 314 M\$ en 2004. Cette croissance de 77 M\$ résulte de l'augmentation des exportations nettes d'électricité à court terme hors Québec et du gain sur la vente d'HydroSolution.

Résultats consolidés

Pour les neuf premiers mois de 2005, les **produits** se sont élevés à 8 279 M\$, contre 7 707 M\$ en 2004. Cette augmentation de 572 M\$ s'explique principalement par la hausse des ventes d'électricité à court terme hors Québec. Dans une moindre mesure, les ventes d'électricité au Québec ont également augmenté en raison surtout d'une hausse de la demande de base de la clientèle grandes entreprises.

Les **charges totales** se sont chiffrées à 4 701 M\$ en 2005, soit 109 M\$ de plus que l'an dernier. Cette hausse résulte de l'augmentation de la charge de retraite et de l'amortissement attribuable à la mise en service d'installations. Par contre, elle a été atténuée par la baisse des achats d'électricité et de combustible.

Les **frais financiers** ont atteint 1 780 M\$, par rapport à 1 629 M\$ en 2004. Cette augmentation de 151 M\$ est attribuable à la réévaluation de la couverture naturelle entre les

dettes et les ventes en dollars américains au premier trimestre 2004, qui avait entraîné un gain de change.

La contribution des **activités abandonnées** s'est élevée à 56 M\$ cette année, par rapport à 310 M\$ l'an dernier. À la fin du deuxième trimestre 2004, la vente de notre participation dans Noverco avait produit un gain sur disposition de 265 M\$ auquel s'ajoutaient également les résultats d'exploitation. En juillet 2005, la vente des actifs de notre filiale HydroSolution a résulté en un gain de 48 M\$.

Résultats sectoriels

Production

Pour les neuf premiers mois de l'année, le bénéfice net d'Hydro-Québec Production s'est chiffré à 1 535 M\$, par rapport à 1 155 M\$ en 2004. Cette augmentation de 380 M\$ s'explique par les conditions favorables liées aux ventes et aux achats d'électricité à court terme hors Québec. Elle a toutefois été atténuée par l'augmentation des frais financiers de 60 M\$ et de la charge de retraite.

Transport

Au terme du troisième trimestre 2005, le bénéfice net d'Hydro-Québec TransÉnergie s'élevait à 303 M\$, contre 366 M\$ l'an dernier. Les ventes du service de transport de point à point non ferme à court terme ont augmenté de 30 M\$. Par contre, elles n'ont qu'en partie compensé la hausse des frais financiers de 58 M\$ et de la charge de retraite.

Distribution

Pour les neuf mois terminés le 30 septembre, le bénéfice net d'Hydro-Québec Distribution a atteint 79 M\$, contre 85 M\$ en 2004.

Les produits des ventes totales d'électricité au Québec étaient de 6 652 M\$, soit une hausse de 200 M\$ ou 3,1%. Ce résultat s'explique principalement par l'augmentation de la demande de base et les ajustements tarifaires.

Le volume des ventes s'est élevé à 124,0 TWh, en hausse de 3,0 TWh. L'augmentation de 4,2 TWh de la demande de base est attribuable surtout à la mise en service de la Phase II d'Aluminerie Alouette. Elle a été atténuée par l'effet des températures plus clémentes du début de l'année 2005 et en raison d'une journée de consommation en moins par rapport à l'an dernier, 2004 étant une année bissextile.

Les charges ont augmenté de 214 M\$ en raison d'une hausse des coûts d'approvisionnement en électricité non patrimoniale et de la charge de retraite.

Enfin, le gain de 48 M\$ sur disposition des actifs d'HydroSolution a compensé l'augmentation des frais financiers de 45 M\$.

Construction

Le secteur Construction réunit les activités d'Hydro-Québec Équipement et de la Société d'énergie de la Baie James.

Pour les neuf premiers mois de l'année, le volume d'activité a totalisé 1 409 M\$, soit une hausse de 109 M\$ sur 2004. Présentement, plusieurs projets d'envergure, qui nécessitent

des investissements importants, sont réalisés pour le compte d'Hydro-Québec Production et d'Hydro-Québec TransÉnergie.

Investissement

Le programme d'investissement pour 2005 est de 3,9 G\$. Les activités de développement représentent 2,3 G\$: environ 1 G\$ va à la construction d'aménagements de production et près de 900 M\$ sont investis dans le développement des réseaux de transport et de distribution afin de répondre à la croissance de la demande. De plus, 1,4 G\$ est consacré à des activités de maintien et d'amélioration de nos actifs.

Au 30 septembre, les investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels atteignaient 2 279 M\$, contre 2 192 M\$ en 2004. Comme prévu, Hydro-Québec Production a consacré une part importante de cette somme à des travaux de construction : Eastmain-1, Toulouste, Pérignon, Mercier, Chute-Allard et Rapides-des-Cœurs ; ainsi qu'à divers travaux de réhabilitation : Beauharnois, Outardes-3 et Outardes-4.

Pour sa part, Hydro-Québec TransÉnergie a poursuivi l'intégration au réseau de la centrale de la Toulouste et de la future centrale de l'Eastmain-1. Quant à Hydro-Québec Distribution, elle a continué d'investir afin de répondre à la croissance de la demande, d'améliorer la qualité du service et d'atteindre les objectifs du Plan global en efficacité énergétique.

Financement

Le programme de financement pour 2005 s'élève à 3,4 G\$. Les produits de ces emprunts serviront à refinancer des dettes venant à échéance durant l'année et à soutenir la croissance du programme d'investissement.

Aucun emprunt n'a été effectué au cours du troisième trimestre. Les emprunts réalisés depuis le début de l'année se chiffrent ainsi à 2,8 G\$ et ont tous été réalisés sur le marché canadien.

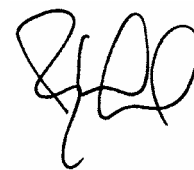
Le vice-président du Conseil d'administration,



Louis Lagassé

Le 11 novembre 2005

Le président-directeur général,



Thierry Vandal

RÉSULTATS CONSOLIDÉS (M\$)

(non vérifiés)

	Notes	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
		2005	2004	2005	2004
Produits		2 543	2 374	8 279	7 707
Charges					
Exploitation		578	524	1 739	1 591
Achats d'électricité et de combustible		391	313	1 068	1 163
Amortissement		488	471	1 457	1 380
Taxes		163	151	437	458
		1 620	1 459	4 701	4 592
Bénéfice d'exploitation		923	915	3 578	3 115
Frais financiers	3	581	600	1 780	1 629
Bénéfice provenant des activités poursuivies avant part des actionnaires sans contrôle		342	315	1 798	1 486
Part des actionnaires sans contrôle		3	3	7	7
Bénéfice provenant des activités poursuivies		339	312	1 791	1 479
Activités abandonnées	4	52	2	56	310
Bénéfice net		391	314	1 847	1 789

BÉNÉFICES NON RÉPARTIS CONSOLIDÉS (M\$)

(non vérifiés)

	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2005	2004	2005	2004
Solde au début de la période, déclaré antérieurement	13 405	12 339	11 949	10 863
Rajustement pour l'application rétroactive d'une modification de convention comptable	-	-	-	1
Solde au début de la période, redressé	13 405	12 339	11 949	10 864
Bénéfice net	391	314	1 847	1 789
Solde à la fin de la période	13 796	12 653	13 796	12 653

BILAN CONSOLIDÉ (M\$)

		Au 30 septembre 2005 (non vérifié)	Au 31 décembre 2004 (vérifié)
	Note		
ACTIF			
Immobilisations corporelles		52 289	51 589
Actif à court terme			
Espèces et quasi-espèces		575	94
Placements		10	72
Débiteurs		1 736	1 952
Swaps et fonds d'amortissement		560	43
Matériaux, combustible et fournitures		336	328
Actifs destinés à la vente	4	7	-
		<u>3 224</u>	<u>2 489</u>
Autres actifs à long terme			
Placements		245	252
Swaps et fonds d'amortissement		1 727	1 671
Fonds en fiducie pour la gestion des déchets de combustible nucléaire		28	28
Écarts d'acquisition		80	79
Actifs incorporels		681	732
Autres éléments d'actif		1 155	1 196
Actifs destinés à la vente	4	165	-
		<u>4 081</u>	<u>3 958</u>
		59 594	58 036
PASSIF ET AVOIR DE L'ACTIONNAIRE			
Dette à long terme		32 556	32 521
Passif à court terme			
Emprunts		606	53
Créditeurs et charges à payer		1 752	1 832
Dividendes à payer		-	1 350
Intérêts courus		602	974
Tranche de la dette à long terme à moins d'un an		2 579	1 948
Passifs destinés à la vente	4	31	-
		<u>5 570</u>	<u>6 157</u>
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		279	264
Autres passifs à long terme		2 596	2 357
Passifs destinés à la vente	4	21	-
Dette à perpétuité		378	391
Part des actionnaires sans contrôle		112	126
Avoir de l'actionnaire			
Capital-actions		4 374	4 374
Bénéfices non répartis		13 796	11 949
Écarts de conversion		(88)	(103)
		<u>18 082</u>	<u>16 220</u>
		59 594	58 036

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS (M\$)

(non vérifiés)

	Notes	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
		2005	2004	2005	2004
Activités d'exploitation					
Bénéfice provenant des activités poursuivies		339	312	1 791	1 479
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels		473	458	1 410	1 337
Amortissement des frais reportés		7	9	28	36
Amortissement des autres frais (crédits) reportés liés à la dette		(32)	(24)	(93)	(233)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		154	(113)	(163)	(369)
Autres		97	41	244	93
		1 038	683	3 217	2 343
Activités d'investissement					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels		(888)	(947)	(2 279)	(2 192)
Placements à long terme		(2)	109	2	107
Cession d'une participation, déduction faite des espèces et quasi-espèces cédées		-	-	-	894
Variation nette des placements à court terme		-	(108)	60	15
Autres		(34)	(4)	(91)	(19)
		(924)	(950)	(2 308)	(1 195)
Activités de financement					
Émission de dette à long terme		-	15	2 767	1 351
Échéance de dette à long terme et rachat du fonds d'amortissement		(800)	(212)	(1 702)	(1 498)
Rachat anticipé de dette à long terme		(41)	-	(290)	(21)
Encaissements (décaissements) découlant de la gestion du risque de crédit		(519)	(111)	(409)	(51)
Variation nette des emprunts à court terme		549	(423)	553	79
Dividendes versés		-	-	(1 350)	(965)
Autres		(2)	(2)	-	79
		(813)	(733)	(431)	(1 026)
Variation des cours du change sur les espèces et quasi-espèces		4	5	4	3
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies		(695)	(995)	482	125
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	4	(1)	2	(1)	1
Variation nette des espèces et quasi-espèces		(696)	(993)	481	126
Espèces et quasi-espèces au début de la période		1 271	1 311	94	192
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période		575	318	575	318

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

7

Notes complémentaires (non vérifiées)

Les montants indiqués dans les tableaux sont exprimés en millions de dollars canadiens.

Note 1 - Mode de présentation

Les états financiers consolidés sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ils tiennent compte de certaines pratiques comptables autorisées par la Régie de l'énergie et appliquées aux activités réglementées de la Société.

Les états financiers consolidés trimestriels et les présentes notes doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés et les notes y afférentes compris dans le *Rapport annuel 2004* d'Hydro-Québec.

Les conventions comptables utilisées en vue de la préparation des états financiers consolidés trimestriels sont conformes à celles du *Rapport annuel 2004* d'Hydro-Québec, à l'exception des modifications décrites à la note 2.

Certains chiffres de l'année précédente ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice courant.

Les variations saisonnières de la température influent sur les résultats financiers trimestriels de la Société, comme le démontrent les graphiques présentés dans les Faits saillants financiers consolidés.

Note 2 - Modifications de conventions comptables

Sociétés de placement

Le 1^{er} janvier 2005, Hydro-Québec a adopté prospectivement les recommandations de la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-18 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (ICCA), intitulée Sociétés de placement. Cette note d'orientation exige que les sociétés de placement comptabilisent leurs placements à la juste valeur dans certains cas où de tels placements seraient normalement consolidés, comptabilisés à la valeur de consolidation ou comptabilisés au coût. Des critères sont fournis pour permettre de déterminer si une société devrait être classée comme une société de placement. Les sociétés qui ne remplissent pas ces critères seront tenues de satisfaire aux exigences de consolidation ou aux exigences de comptabilisation de leurs placements à la valeur de consolidation. La note d'orientation fournit également des indications sur les circonstances où il y a lieu d'utiliser la juste valeur dans les états financiers de la société mère de la société de placement ou de l'entité qui exerce sur elle une influence notable. À la suite de l'adoption de la nouvelle note d'orientation, les placements détenus par une société de placement en capital-risque sont comptabilisés à la juste valeur. Auparavant, ces placements étaient comptabilisés au coût. L'adoption de ces recommandations n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers.

Consolidation des entités à détenteurs de droits variables

Le 1^{er} janvier 2005, Hydro-Québec a adopté rétroactivement, sans retraitement des états financiers comparatifs, les recommandations de la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-15 du *Manuel de l'ICCA*, intitulée Consolidation des entités à détenteurs de droits variables. Cette note d'orientation expose les principes de consolidation applicables à certaines entités sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par l'exercice des droits de vote. Elle exige qu'Hydro-Québec consolide une entité lorsqu'elle en est le principal bénéficiaire. Le principal bénéficiaire est l'entreprise qui détient des droits variables qui l'amèneront à assumer la majorité des pertes prévues de l'entité à détenteurs de droits variables (EDDV) et/ou qui recevra la majorité des rendements résiduels prévus de l'EDDV. La note d'orientation exige la divulgation de certaines informations lorsqu'Hydro-Québec détient des droits variables significatifs dans une EDDV qu'elle n'a pas consolidée. L'adoption de ces recommandations n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers.

Comment déterminer si un accord est assorti d'un contrat de location

Le 1^{er} janvier 2005, Hydro-Québec a aussi adopté les recommandations d'un abrégé publié par le Comité sur les problèmes nouveaux CPN-150 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé Comment déterminer si un accord est assorti d'un contrat de location. Cet abrégé fournit des indications pour établir si un accord prévoyant une opération ou une série d'opérations liées, qui ne revêt pas la forme juridique d'un contrat de location mais confère le droit d'utiliser un actif corporel en contrepartie d'un paiement ou d'une série de paiements, entre dans le champ d'application du chapitre 3065 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé Contrats de location. Les dispositions de l'abrégé s'appliquent aux accords conclus, faisant l'objet d'un engagement, modifiés ou acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises amorcés à compter du 1^{er} janvier 2005. À ce jour, leur adoption n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers.

Note 3 - Frais financiers

	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2005	2004	2005	2004
Intérêts				
Intérêts sur titres d'emprunt	600	604	1 805	1 851
Amortissement de l'escompte et des frais d'émission relatifs aux emprunts	7	10	30	33
	607	614	1 835	1 884
Perte (gain) de change	3	11	32	(193)
Frais de garantie relatifs aux emprunts	40	42	119	124
	43	53	151	(69)
Moins				
Frais financiers capitalisés	61	63	187	173
Revenu net de placements	8	4	19	13
	69	67	206	186
	581	600	1 780	1 629

Note 4 - Activités abandonnées et actifs destinés à la vente

Le 15 juillet 2005, Hydro-Québec concluait la vente des principaux actifs détenus par sa filiale HydroSolution, société en commandite, pour une contrepartie en espèces de 92 M\$, donnant lieu à un gain sur disposition de 48 M\$. Au moment de la cession, l'actif des activités abandonnées se composait d'immobilisations corporelles pour un montant de 42 M\$. Pour les fins de la présentation de l'information sectorielle, HydroSolution fait partie du secteur d'exploitation Distribution.

Au troisième trimestre 2005, Hydro-Québec a présenté comme étant destinés à la vente les actifs et les passifs de sa participation dans Cross-Sound Cable Company, LLC, qui fait partie des Activités corporatives et autres. Le 8 novembre 2005, Hydro-Québec a convenu de vendre à Babcock & Brown Infrastructure Ltd sa participation pour une contrepartie de 160 M\$ US, sujette à la réalisation de conditions préalables. La transaction prévoit la cession des parts détenues et le remboursement du prêt consenti par Hydro-Québec à Cross-Sound Cable Company, LLC.

Le 30 juin 2004, Hydro-Québec a cédé sa participation dans Noverco inc., pour une contrepartie en espèces de 900 M\$, dégageant un gain sur disposition de 265 M\$.

Les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de ces participations sont présentés comme activités abandonnées dans le tableau suivant :

	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2005	2004	2005	2004
Résultats				
Produits	12	12	31	854
Bénéfice net	4	2	8	45
Gain sur disposition	48	-	48	265
Bénéfice découlant des activités abandonnées	52	2	56	310
Flux de trésorerie				
Activités d'exploitation	(92)	4	(88)	148
Activités d'investissement	88	(2)	83	(78)
Activités de financement	4	-	4	(69)
Variation des cours de change sur les espèces et quasi-espèces	(1)	-	-	-
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	(1)	2	(1)	1

Le tableau suivant présente les actifs et les passifs destinés à la vente :

Espèces et quasi-espèces	3
Autres actifs à court terme	4
Actif à long terme	165
Passif à court terme	31
Passif à long terme	21
Actif net destiné à la vente	120

Note 5 - Placements

La Société détient une participation dans une société de placement en capital-risque, dont la mission est de réaliser des investissements à des fins stratégiques. Les placements détenus par cette société de placement sont comptabilisés à leur juste valeur qui a été établie à 65 M\$ au 30 septembre 2005. Le montant brut et net des pertes non réalisées sur les placements détenus par cette société s'élève dans les deux cas à 3 M\$ pour les neuf premiers mois de 2005. Le montant net des gains réalisés est non significatif.

Note 6 - Garanties

Au 30 septembre 2005, la responsabilité potentielle maximale au titre des lettres de crédit ou des cautionnements s'élevait à 471 M\$. De ce montant, 370 M\$ concernent les achats d'énergie, et un passif de 12 M\$ a été comptabilisé à cet égard. Certaines garanties viennent à échéance entre 2005 et 2019, alors que d'autres ont une échéance indéterminée.

Note 7 - Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2005	2004	2005	2004
Activités d'investissement sans effet sur la trésorerie				
Augmentation (diminution) des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	(6)	319	2	325
Intérêts versés durant la période	896	838	1 992	2 019

Note 8 - Avantages sociaux futurs

	Trois mois terminés le 30 septembre			
	Régime de retraite		Autres régimes	
	2005	2004	2005	2004
Coût constaté au titre des prestations constituées	47	3	24	18

	Neuf mois terminés le 30 septembre			
	Régime de retraite		Autres régimes	
	2005	2004	2005	2004
Coût constaté au titre des prestations constituées	142	3	64	56

Note 9 - Informations sectorielles

Les Activités corporatives et autres regroupent le secteur Pétrole et gaz depuis le deuxième trimestre 2005 et les activités internationales depuis le troisième trimestre 2005. Conséquemment, les informations correspondantes de chaque période précédente ont été retraitées.

Trois mois terminés
le 30 septembre 2005

	<i>Production</i>	<i>Transport</i>	<i>Distribution</i>	<i>Construction</i>	<i>Activités corporatives et autres</i>	<i>Éliminations intersectorielles et autres</i>	<i>Total</i>
Produits							
- Clients externes	537	7	1 929	4	92	(26)	2 543
- Intersectoriels	928	639	11	592 ^a	221	(2 391)	-
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	428	100	(160)	1	(26)	(4)	339
Activités abandonnées	-	-	52	-	-	-	52
Bénéfice net (perte nette)	428	100	(108)	1	(26)	(4)	391
Actif total au 30 septembre 2005	27 219	16 193	10 053	250	6 129	(250)	59 594

Trois mois terminés
le 30 septembre 2004

	<i>Production</i>	<i>Transport</i>	<i>Distribution</i>	<i>Construction</i>	<i>Activités corporatives et autres</i>	<i>Éliminations intersectorielles et autres</i>	<i>Total</i>
Produits							
- Clients externes	449	6	1 814	2	103	-	2 374
- Intersectoriels	903	641	12	621 ^a	223	(2 400)	-
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	333	125	(98)	1	(35)	(14)	312
Activités abandonnées	-	-	3	-	-	(1)	2
Bénéfice net (perte nette)	333	125	(95)	1	(35)	(15)	314
Actif total au 30 septembre 2004	26 097	16 059	9 774	351	5 212	(231)	57 262

a) Les produits intersectoriels du secteur Construction comprennent une somme de 591 M\$ (621 M\$ en 2004) qui correspond à des investissements en immobilisations pour les clients Hydro-Québec Production et Hydro-Québec TransÉnergie.

Note 9 - Informations sectorielles (suite)

Neuf mois terminés
le 30 septembre 2005

	<i>Production</i>	<i>Transport</i>	<i>Distribution</i>	<i>Construction</i>	<i>Activités corporatives et autres</i>	<i>Éliminations intersectorielles et autres</i>	<i>Total</i>
Produits							
- Clients externes	1 328	18	6 705	6	270	(48)	8 279
- Intersectoriels	3 280	1 917	38	1 403 ^a	657	(7 295)	-
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	1 535	303	22	4	(67)	(6)	1 791
Activités abandonnées	-	-	57	-	(1)	-	56
Bénéfice net (perte nette)	1 535	303	79	4	(68)	(6)	1 847
Actif total au 30 septembre 2005	27 219	16 193	10 053	250	6 129	(250)	59 594

Neuf mois terminés
le 30 septembre 2004

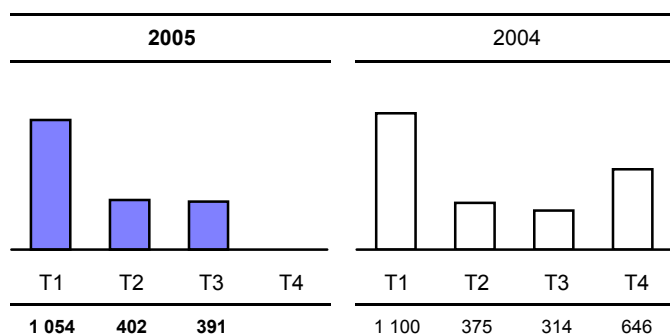
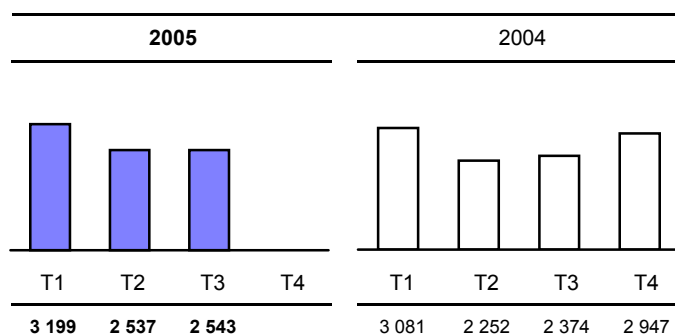
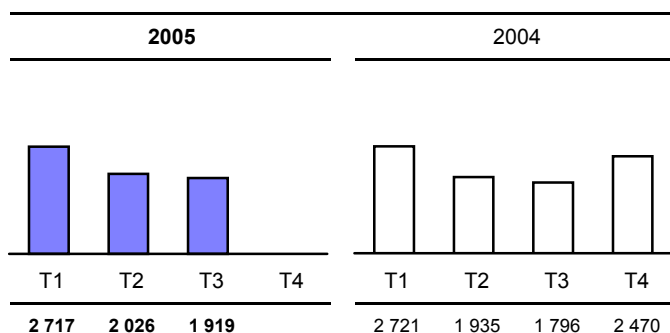
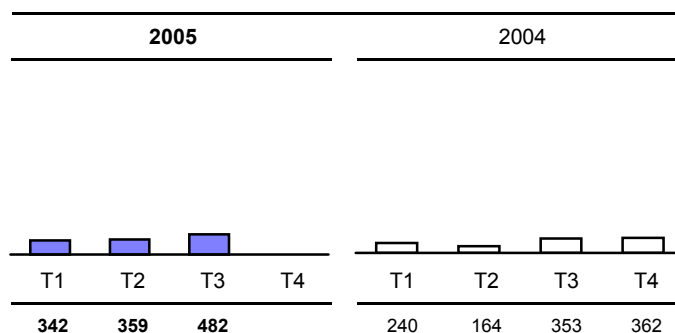
	<i>Production</i>	<i>Transport</i>	<i>Distribution</i>	<i>Construction</i>	<i>Activités corporatives et autres</i>	<i>Éliminations intersectorielles et autres</i>	<i>Total</i>
Produits							
- Clients externes	912	15	6 502	5	273	-	7 707
- Intersectoriels	3 389	1 888	38	1 295 ^a	654	(7 264)	-
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	1 155	366	77	2	(84)	(37)	1 479
Activités abandonnées	-	-	8	-	302	-	310
Bénéfice net (perte nette)	1 155	366	85	2	218	(37)	1 789
Actif total au 30 septembre 2004	26 097	16 059	9 774	351	5 212	(231)	57 262

a) Les produits intersectoriels du secteur Construction comprennent une somme de 1 402 M\$ (1 295 M\$ en 2004) qui correspond à des investissements en immobilisations pour les clients Hydro-Québec Production et Hydro-Québec TransÉnergie.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(non vérifiés)

Sommaire des résultats (M\$)	Trois mois terminés le 30 septembre			Neuf mois terminés le 30 septembre		
	2005	2004	Variation (%)	2005	2004	Variation (%)
Produits	2 543	2 374	7,1 ↑	8 279	7 707	7,4 ↑
Charges	1 620	1 459	11,0 ↑	4 701	4 592	2,4 ↑
Frais financiers	581	600	3,2 ↓	1 780	1 629	9,3 ↑
Part des actionnaires sans contrôle	3	3	-	7	7	-
Activités abandonnées	52	2 250,0	↑	56	310	81,9 ↓
Bénéfice net	391	314	24,5 ↑	1 847	1 789	3,2 ↑

Bénéfice net (M\$)**Produits (M\$)****Produits des ventes d'électricité au Québec (M\$)****Produits des ventes d'électricité hors Québec (M\$)**

Faits saillants du trimestre

Affaires de l'entreprise

Centrale de la Toulnostouc

Avec cinq mois d'avance sur l'échéance prévue, Hydro-Québec a inauguré le 18 août la centrale de la Toulnostouc. D'une puissance de 526 MW, l'installation produira annuellement 2,7 TWh. Réalisé en partenariat avec le Conseil de bande de Betsiamites et la MRC de Manicouagan, cet aménagement vient parachever le complexe Manic-Outardes. Les travaux de construction avaient démarré en novembre 2001.

HydroSolution

Le 15 juillet, Hydro-Québec a vendu sa filiale HydroSolution pour la somme de 92 M\$ à un consortium formé de Gaz Métropolitain Plus, de la Caisse de dépôt et placement du Québec et de Confort Expert. HydroSolution offre la location de chauffe-eau ainsi que la vente et l'installation de chauffe-eau, d'appareils de chauffage et de climatisation. Aux termes de l'entente, le consortium prendra en charge la totalité du service de location de chauffe-eau, qui compte 200 000 clients. Cette vente est conforme aux orientations d'Hydro-Québec Distribution et s'inscrit dans l'objectif d'intensification de ses efforts en efficacité énergétique.

Relations de travail

Hydro-Québec et le Syndicat professionnel des scientifiques de l'Institut de recherche d'Hydro-Québec sont parvenus à une entente pour renouveler la convention collective des chercheurs et des scientifiques. D'une durée de cinq ans, la nouvelle convention couvre la période du 1^{er} janvier 2004 au 31 décembre 2008. Elle a été entérinée par les membres du syndicat dans une proportion de 89 %. Pour les années 2004, 2005 et 2006, elle prévoit une majoration des salaires, des primes, des indemnités et des allocations de 2 % par année. Pour les années 2007 et 2008, cette majoration sera identique à celle qui sera consentie au Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec.

Affaires réglementaires

Intégration des parcs éoliens au réseau de transport

Le 2 août, la Régie de l'énergie a autorisé Hydro-Québec TransÉnergie à réaliser le projet de mise à niveau du réseau régional de la Matapédia dans le cadre de l'intégration des huit parcs éoliens qui seront construits en Gaspésie. Le premier volet du projet porte sur l'ajout, le remplacement ou la modification des protections primaires des lignes à 230 kV et à 161 kV du réseau régional. Le second volet touche l'implantation d'une alimentation double boucle au poste des Boules. Le coût des travaux s'élève à 34,6 M\$, et les mises en service s'échelonnent de 2006 à 2011.

Automatisation du réseau

En juillet, la Régie de l'énergie a autorisé Hydro-Québec Distribution à réaliser le programme d'automatisation du réseau présenté en mars 2005. Le programme d'automatisation a pour objectif de diminuer le nombre d'heures d'interruption du service dans des zones ciblées. Il permettra de télécommander quelque 3 750 disjoncteurs et interrupteurs déjà en réseau sur environ 1 100 lignes. Il s'échelonnait de 2005 à 2008.

Demande tarifaire 2006-2007

Le 1^{er} septembre, Hydro-Québec Distribution a déposé auprès de la Régie de l'énergie sa demande tarifaire 2006-2007, soit un ajustement de 3 % applicable au 1^{er} avril 2006. La croissance de la demande d'électricité est responsable de 92 % de la hausse des coûts d'approvisionnement qui s'établiront à près de 9 ¢/kWh en 2006, ce qui représentera des achats additionnels de plus de 500 M\$. La proposition du distributeur fera l'objet d'audiences de la Régie au cours des prochains mois. En conformité avec la loi, c'est la Régie qui fixe les tarifs d'électricité au Québec. Il est à noter que les tarifs d'Hydro-Québec demeurent parmi les plus bas en Amérique du Nord.

Économie d'énergie : un objectif majoré à 4,1 TWh

Dans le cadre du dépôt à la Régie de l'énergie du budget 2006 du Plan global en efficacité énergétique, Hydro-Québec Distribution a augmenté l'objectif d'économie d'énergie à l'horizon 2010 de 3 TWh à 4,1 TWh. Cette nouvelle cible, soit l'équivalent de la consommation d'électricité de la ville de Laval, représente près du double de la recommandation faite en 2004 par la Régie, soit 2,1 TWh. Ce dossier fera l'objet d'audiences publiques de la Régie de l'énergie au cours des prochains mois.